

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

Avis
25 octobre 2017

atosiban

ATOSIBAN EVER PHARMA 75 mg/10 ml, solution à diluer pour perfusion

B/1 (CIP : 34009 550 339 8 1)

Laboratoire CENTRE SPECIALITES PHARMACEUTIQUES

Code ATC	G02CX01 (autre médicament gynécologique)
Motif de l'examen	Inscription
Liste concernée	Collectivités (CSP L.5123-2)
Indication concernée	« L'atosiban est indiqué pour retarder l'accouchement en cas de menace d'accouchement prématuré chez les femmes enceintes adultes : • présentant des contractions utérines régulières d'une durée d'au moins 30 secondes et survenant au moins 4 fois en 30 minutes ; • ayant une dilatation du col de 1 à 3 cm (0-3 chez les nullipares) et un effacement $\geq$ 50 % ; • ayant un âge gestationnel de 24 semaines à 33 semaines complètes incluses ; • présentant un rythme cardiaque fœtal normal. »

01 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET REGLEMENTAIRES

AMM	2 décembre 2016 (procédure décentralisée).
Conditions de prescription et de délivrance / statut particulier	Liste I Réservé à l'usage hospitalier. Médicament pouvant être administré par tout médecin intervenant en situation d'urgence ou dans le cadre d'une structure d'assistance médicale mobile ou de rapatriement sanitaire (article R5121-96 du code de la santé publique).

02 CONTEXTE

Il s'agit d'une demande d'inscription aux seules collectivités de cette spécialité essentiellement similaire à TRACTOCILE 37,5 mg/5 ml.

03 CONCLUSIONS DE LA COMMISSION

Considérant l'ensemble de ces données et informations et après débat et vote, la Commission estime :

03.1 Service Médical Rendu

La Commission considère que le service médical rendu par ATOSIBAN EVER PHARMA 75 mg/10 ml est important dans l'indication de l'AMM.

La Commission donne un avis favorable à l'inscription sur la liste des spécialités agréées à l'usage des collectivités dans l'indication et aux posologies de l'AMM.

03.2 Amélioration du Service Médical Rendu

Cette spécialité est un générique qui n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) par rapport à la spécialité de référence TRACTOCILE.